Coup de gueule

Par **georges**, le **19/09/2006** à **14:54**

[img:2ygys2tn]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/M%E9chant/0124.gif[/img:2ygys2tn]Je trouve que l'orthographe est vraiment de plus en plus limite sur le forum. :evil: J'en ai assez de m'écorcher les yeux à lire des messages bourrés de fautes d'orthographe! Une faute de frappe ça peut arriver à tout le monde, une coquille aussi, c'est pas grave. Mais s'il vous plait faites un effort! C'est pas dur de se relire quand même.

Franchement, je donne pas de noms, mais certains ferraient mieux de retourner apprendre à écrire. :roll: Qui plus est, certains styles sont plus que laborieux. Je demande pas du Verlaine, mais quand même, certaines fois je m'arrache les cheveux à chercher la significations de ce qui est écrit.[img:2ygys2tn]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/M%E9chant/0084.gif[/img:2ygys2tn] C'est pas normal, on a tous au moins le bac, on peut raisonnablement attendre des gens qu'ils sachent tous écrire dans un français correct. Relisez la charte!!!!

Bref faites un effort s'il vous plait, le forum y gagnera grandement

Par **Blacky**, le **19/09/2006** à **15:00**

Voila, une correction très rapide. Tu seras plus crédible.

[quote="georges":23al5l1a][img:23al5l1a]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/M%E9chant/0124.gif[/img:23al5l1a]Je trouve que l'orthographe est vraiment de plus en plus limite sur le forum. :evil: J'en ai assez de m'écorcher les yeux à lire des messages bourrés de fautes d'orthographe! Une faute de frappe ça peut arriver à tout le monde, une coquille aussi, c'est pas grave. Mais s'il vous plait faites un effort! C[b:23al5l1a]e n'[/b:23al5l1a]est pas dur de se relire quand même.

Franchement, je [b:23al5l1a]ne[/b:23al5l1a] donne pas de noms, mais certains ferraient mieux de retourner apprendre à écrire. :roll: Qui plus est, certains styles sont plus que laborieux. Je [b:23al5l1a]ne[/b:23al5l1a] demande pas du Verlaine, mais quand même, certaines fois[b:23al5l1a],[/b:23al5l1a] je m'arrache les cheveux à chercher la signification[b:23al5l1a]s (pas de ‘s‘)[/b:23al5l1a] de ce qui est écrit.[img:23al5l1a]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/M%E9chant/0084.gif[/img:23al5l1a] C[b:23al5l1a]e n'[/b:23al5l1a]est pas normal, on a tous au moins le bac, on peut raisonnablement attendre des gens qu'ils sachent tous écrire dans un français correct. Relisez la charte!!!!

Bref faites un effort s'il vous plait, le forum y gagnera grandement[b:23al5l1a]. (il ne faut pas

;)

oublier le point final Image not found or type unknown)[/b:23al5l1a][/quote:23al5l1a]

:lol:

Désolé, c'était tentant ! Image not found or type unknown

Bon histoire d'être un peu plus constructif, une simple remarque aux différentes personnes aurait suffit.

Par **mathou**, le **19/09/2006** à **15:02**

Ca m'arrive de corriger en éditant les messages des membres lorsqu'il y a des erreurs importantes, adages latins incorrects ou accords de saltimbanque.

Je m'aperçois qu'à lire des phrases écorchées on en vient à douter soi-même lorsqu'on écrit... Donc pour l'exemple, pour les lecteurs et pour éviter que ça reste en tête, je corrige. Mais je ne le fais pas dans les autres occasions.

Par **zazou**, le **19/09/2006** à **15:04**

Oui c'est vrai et pour pas que cela se renouvelle trop souvent, il faut simplement saisir tranquillement pour éviter de faire trop de faute et se relire avant d'envoyer le message comme ça on évite les fautes

Par **Yann**, le **19/09/2006** à **15:37**

[quote:o3n5yk9t]Bon histoire d'être un peu plus constructif, une simple remarque aux différentes personnes aurait suffit.[/quote:o3n5yk9t]

:lol:

A mon avis, si on fait ça on n'arrête pas! Image not found or type unknown

L'exemple est montré ici même: tu as repris Georges avec raison, et après il faudrait reprendre Zazou pour lui expliquer qu'on met des S au pluriel [quote:o3n5yk9t]pour éviter de faire trop de faute[/quote:o3n5yk9t] Trois messages, une tonne de fautes. Si on fait la morale à chaque fois on perd le file du sujet.
Je te racconte pas l'ambiance...

En revanche Georges a raison sur le principe, relisez le sujet sur le pistonnage il y a quelques perles dignes du bac!

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **zazou**, le **19/09/2006** à **15:42**

Il m'arrive de faire des fautes de temps en temps car je fais pas tout le temps attention quand je tape mais je tacherai de faire attention de mon coté.

Par **Camille**, le **19/09/2006** à **16:10**

:))

sé koi le sugé du possste ? Image not found or type unknown

Par **Cynthia**, le **19/09/2006** à **17:31**

:evil: :evil:

[b:xs64uzob] Image not found or type unknown Mode on chieuse Image not found or type unknown [/b:xs64uzob]

:twisted:

Image not found or type unknown Moué y'a des choses quand même plus importantes dans la vie que les fautes d'ortho ....

Bon sinon, je vacille sur plusieurs forums
et sincèrement je trouve que c'est juristudiant le plus " propre" niveau ortho ..

je comprends la colère mais bon .. y'a des choses qui me dépassent

:evil: :evil:

[b:xs64uzob] Image not found or type unknown Mode off chieuse Image not found or type unknown [/b:xs64uzob]

:lol:

[i:xs64uzob]édit mince j'avais fait faute d'ortho Image not found or type unknown [/i:xs64uzob]

Par **Yann**, le **19/09/2006** à **18:05**

Personnellement, l'orthographe ne me semble pas secondaire. Je trouve dommage qu'on ne sache plus écrire correctement. On sera tous amenés à faire des lettres de motivations, notes

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

de service, passer des concours,etc... autant d'occasions d'être sanctionnés par un chose aussi basique que l'orthographe.

Par **Pisistrate**, le **19/09/2006** à **19:02**

[b:27juji04]Mode suce-boules on[/b:27juji04]

Oui c'est vrai que certains posts sont parfois difficiles à comprendre du fait de maladresses syntaxiques et de fautes d'orthographes. Prenons le temps de relire nos écrits, le forum y gagnera en lisibilité.

[b:27juji04]Mode suce-boules off[/b:27juji04]

Par **Cynthia**, le **19/09/2006** à **19:32**

Bizarre mais moi je le trouve très bien moi niveau orthographe [img:235e0vts]http://www.yatoula.com/gif/smiles/smiley_115.gif[/img:235e0vts], je remarque justement que les gens font attentions :lol:

Bon j'ai surement un peu de merde dans les yeux Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **20/09/2006** à **12:36**

Bonjour,
A mon tour de donner mon point de vue.
Déjà, pour rassurer les administrateurs et les modérateurs de ce site : non il n'est pas pire que les autres et il se tient même plutôt nettement mieux que beaucoup d'autres (d'ailleurs, à titre perso, si ce n'était pas le cas, je ne serais déjà plus là depuis belle lurette…).
C'est vrai aussi qu'un forum pose un problème particulier parce qu'on y transpose par écrit ce que normalement on aurait dit verbalement. Et on a tendance à répondre à d'autres messages "dans la foulée", mais par clavier interposé. Donc le style ne peut pas être le style épistolaire classique. On n'imagine pas quelqu'un finir ses messages par "Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, etc. etc.) et il est normal de prendre quelques libertés avec le français académique.
De ce fait, dans un forum "à bâtons rompus", les fautes de français ne me choquent pas trop parce qu'elles ont peu de conséquences.
Par contre, dans des forums où on discute de règles de droit, ça me paraît déjà beaucoup moins anodin. Le droit n'est déjà pas très facile mais si, en plus, les messages sont incompréhensibles par leur écriture même, ça devient vite "imbitable"…
Ce qui m'inquiète le plus, c'est qu'on me parle de "ne pas faire l'effort d'écrire correctement", ce qui sous-entend que, pour écrire correctement, il faut faire cet effort. Or, moi, je suis d'une école un peu plus ancienne que la vôtre, dans laquelle on m'a, de gré ou de force, donné l'habitude d'écrire bon - ou presque - du premier coup. Automatiquement, instinctivement. Et

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

où on m'a "inculqué" (bon gré, mal gré) le réflexe de me relire avant de transmettre, sous quelque forme que ce soit. Du coup, à moi, ça ne me demande plus d'effort particulier, puisque c'est devenu instinctif. Ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit, ça ne m'évite pas d'en faire, mais ça en jugule une bonne partie, ça "écrème" en quelque sorte…
Et c'est vrai que, comme le signale Mathou (mais je suis un peu chagriné qu'elle soit la seule à avoir relevé cette particularité)(mais ça ne m'étonne pas d'elle), depuis que je navigue sur quelques forums, pourtant sérieux et qui se tiennent plutôt bien également, moi aussi il m'arrive de finir par douter de moi quand je lis des fautes répétées et même de saisir le dico pour vérifier, puis me "foutre des claques" quand je constate qu'il me donne raison…
Là où ça m'inquiète, ce n'est pas tant, comme le signale Yann, de se faire sanctionner, mais c'est que, dans des métiers comme ceux que vous allez exercer, comme dans le mien, écrire correctement le français est fondamental, parce qu'une méprise sur le sens du texte – voire un contresens – pourrait avoir des conséquences gravissimes. Or, si vous devez vraiment faire, à chaque fois, un effort particulier pour pouvoir être compris correctement, ça va être la galère !
Parce qu'au lieu de mobiliser toute votre énergie au sens que vous avez voulu donner, va falloir encore consommer du "temps machine" pour rectifier vos "fot d'aurtograf". Pas étonnant qu'à la fin de votre journée de boulot, vous soyez épuisés.

Parce qu'il ne s'agit pas uniquement de pouvoir [u:21wssdex][b:21wssdex]se[/b:21wssdex][/u:21wssdex] relire, mais d'avoir aussi l'intime conviction que [u:21wssdex][b:21wssdex]les autres aussi[/b:21wssdex][/u:21wssdex], pourront vous relire, et dans le sens que vous avez voulu exprimer. Ce qui signifie que quand on se relit, il faut se mettre à la place des autres. Et c'est déjà assez fatigant comme ça…

Essayez d'imaginer un peu un arrêt de cour de cassation, ou un acte de cession, ou une déclaration de succession, ou un commandement d'huissier, qui seraient bourrés de fautes de français, où il y manquerait des mots, où des mots seraient croisés entre eux et où des mots, parce qu'ils seraient mal orthographiés, et/où l'absence de ponctuation, donneraient le sens exactement contraire à ce que l'on a voulu dire…

:D

Jheu sé pa çi G aitai asssé klérre… Image not found or type unknown

Par **Stéphanie_C**, le **20/09/2006** à **12:58**

Je suis moi-même très sensible aux fautes d'orthographes, qui plus est sur des forums censés évoquer des sujets sérieux.
Pour moi le style sms est particulièrement illisible et horripilant. Les fautes de flemme aussi (genre les oublis de "s", "e" etc...).
Je sais que cela arrive à tous, personne n'est parfait.
Mais en étant rigoureux avec soi-même on devient plus crédible au regard des autres.
Sur mon forum, j'avais l'impression d'être tyrannique (exigences minimales en matière de postage), mais en fait je vois qu'ici nous sommes logés à la même enseigne.
La langue française est une belle langue, ne la laissons pas se perdre dans les méandres d'internet au milieu de ces milliers de forums !

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **maolinn**, le **20/09/2006** à **13:56**

Je suis d'acord avec tout ça, mais personnellement je n'ai pas vraiment remarqué qu'il y avait un relachement côté orthographe (mais bon je ne lis pas chaque post)...
Je n'ai pas vu ici de langage sms et c'est déjà très bien !

Par **Talion**, le **20/09/2006** à **18:22**

Je suis relativement d'accord avec les avis reposant sur la comparaison avec d'autres forums, et encore plus avec celui qui a corrigé les fautes de l'auteur de ce sujet. Il n'y a pas de style sms ici, et celui qui fait des fautes les fait bien souvent de manière non intentionnelle.

Je vous ferai par ailleurs relever que le membre en question, inscrit depuis 2 ans et demi, n'a posté que 37 messages, et bien souvent pour critiquer (voir le sujet sur tintin par exemple). S'il n'est pas content, s'il ne veut pas blesser ses yeux, qu'il s'inscrive ailleurs et arrête de nous faire chi*r. C'est un peu fort sans doute, mais ça vient du coeur.

Par **Stéphanie_C**, le **20/09/2006** à **18:49**

Je dirais qu'ici nous avons effectivement la chance de n'avoir pas trop de style sms, mais par contre sur d'autres forums, c'est l'écorchage visuel.
Bon après il y a aussi les personnes qui ont du mal à faire un effort et même en écrivant en "français normal" vont écrire de façon incompréhensible.
En tout cas, je peux vous assurer que beaucoup de personnes ont du mal à bien écrire, avec tout ce que l'on voit passer au tribunal, c'est effarant car dans certains cas, on frise l'illetrisme. Il ne faut pas ensuite s'étonner que les gens ne comprennent pas les décisions de justice, qui de manière opposée sont rédigées en "vieille France", ce qui ne contribue pas à un climat de compréhension.

Par **Cynthia**, le **20/09/2006** à **22:17**

[quote="Talion":7u3sm1s5]Je suis relativement d'accord avec les avis reposant sur la comparaison avec d'autres forums, et encore plus avec celui qui a corrigé les fautes de l'auteur de ce sujet. Il n'y a pas de style sms ici, et celui qui fait des fautes les fait bien souvent de manière non intentionnelle.

Je vous ferai par ailleurs relever que le membre en question, inscrit depuis 2 ans et demi, n'a posté que 37 messages, et bien souvent pour critiquer (voir le sujet sur tintin par exemple). S'il n'est pas content, s'il ne veut pas blesser ses yeux, qu'il s'inscrive ailleurs et arrête de nous faire chi*r. C'est un peu fort sans doute, mais ça vient du coeur.[/quote:7u3sm1s5]

En gros Georges t'es un ****

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:lol: :lol: :lol:

Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown

:oops:

édit : trop impertinente la fille Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **20/09/2006** à **23:08**

Un peu de modération tout de même, les jeunes [img:x267q6t9]http://magie.alliance-magique.com/images/smiles/bisou.gif[/img:x267q6t9]

Par **zazou**, le **20/09/2006** à **23:15**

oulà ça va mal finir ici, on se calme

Par **Olivier**, le **20/09/2006** à **23:30**

oui je crois aussi qu'on va se calmer les enfants sinon je vais être obligé de sévir... Et donc de lire tout ce que vous avez tapé pour faire le tri. Merci de m'éviter d'avoir à le faire on a assez de boulot avec la rentrée étudiante !

Un peu de tenue que diable !

Par **Cynthia**, le **20/09/2006** à **23:35**

je suis un vrai ange [img:h2z4pi9q]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Anges_et_d%E9mons/0078.gif[/img:h2z4pi9q]

allez cette fois si [img:h2z4pi9q]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Messages/dejadehors.gif[/img:h2z4pi9q]

Par **zazou**, le **20/09/2006** à **23:42**

moi aussi je suis un ange hihihi

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:arrow:

Je Image not found or type unknown sors,

Par **Cynthia**, le **22/09/2006** à **20:51**

:lol:

Georges spécial dédicace a toi pour mon avatar Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **22/09/2006** à **21:08**

:lol: :lol:

Image not found or type unknown Image not found or type unknown

:P

Moi j'ai compté 87 touches sur mon clavier, nananère Image not found or type unknown

Par **zazou**, le **22/09/2006** à **21:50**

:))

j'adore ton avatar cynthia, il est trop top Image not found or type unknown

Par **deydey**, le **24/09/2006** à **15:10**

[url:vwr427e3]http://forum.hardware.fr/hardwarefr/Discussions/Cours-francais-Lecon-D-ores-deja-sujet-19265-1.htm[/url:vwr427e3]

:arrow:

Image not found or type unknown

Par **hermione94**, le **25/09/2006** à **18:59**

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

désolée d'utiliser ton sujet, mais moi je pousse un coup de gueule contre les fac:(

On m'avais toujours dit que c etait la foire au n'importe quoi, et je disais "oui t'inquiète, je gèrerai". moon oeil, ouais. Le mec oublie l'emploi du temps, il n'y a pas de fiches TD, alors on doit revenir "plus tard!"...c'est à dire ? "ben pas maintenant"...OKAY!!!!!
Et puis, les inscriptions en sport, c'est lundi2octobre, à partir de 1h de matin, et visiblement, à 8h il sera trop tard. Ok. Pour s'inscrire il faut voir avec son emploi du temps. merde alors ! j'ai pas d'emploi du temps ! ben tu fais pas de sport

fin voilà :@

Par **coyotte**, le **25/09/2006** à **20:31**

Oréade94 tu n'as pas récupéré ton emploi du temps? :arrow:

Image not found or type unknown les emplois du temps des L1 étaient disponible auprès du secrétariat.

Par **hermione94**, le **25/09/2006** à **20:58**

mais si, j'ai mon emploi du temps ! maisi l ya 9 groupes et je sai pas dans lequel je suis, comme tous les élèves de L1. elou-reelou

Par **sabine**, le **25/09/2006** à **22:47**

T'inquiète pas hermione94 tout va rentrer dans l'ordre!! En L2 on a même pas les emplois du :lol:

temps! Image not found or type unknown

Par **hermione94**, le **26/09/2006** à **00:42**

ouais tu m as dit .
c'est chaud, quoi

le mec il est payé pour ça, c est son boulot, il est pas foutu de le faire. Attends, il a 4mois pour préparer des emplois du tps quoi!

menfin bon

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

allez, j'arrete de me plaindre mdrrr^^

Par **akhela**, le **26/09/2006** à **09:26**

hermione94 on voit que tu ne sais pas comment on fait un emploi du temps en fac de droit. L'an dernier j'ai discuté avec le IATOS (personnel non enseignant des universités) chargé des emplois du temps à Strasbourg et avec le Secrétaire Général de la faculté.
- 1er étape: en avril de l'année précédente, le SG envoi à tous les profs un formulaire à rendre pour mai où ils certifient leurs horaires (ils doivent promettre qu'ils sont libre pendant telle plage horraire pour faire cours).
- 2ème étape: le SG cours après les profs en mai juin car ceux-ci ne rendent pas les formulaires, et souvent les remplissent mal (genre "je m'en fou de toute façon si je ne peux pas c'est à la fac de se débrouiller").
-3ème étape: faire une estimation la plus précise possible des effectifs étudiants de chaque année puis dans chaque matière (certaines matières étant à option...).
- en juillet, faire un projet d'emploi du temps en fonction des horraires des profs et de la capacité des amphys (à strasbourg la fac à un taux d'occupation de 80% à 90% alors qu'on considère que pour pouvoir déplacer un cours il faut un taux inférieur à 70%).
-mi aout le projet est bouclé et est envoyé aux prof, ceux-ci on 15 jours à trois semaines pour contester.
- début septembre: 50 à 60% des profs contestentcar soit ils n'avaient pas rendu le formulaire en avril soit ils avaient mentis...
- en France un professeur d'université est tout puissant (un maître de conf bcp moins mais il a quand même une méchante capacité de nuisance), donc la fac doit modifier en urgence les emplois du temps selon le bon vouloir des profs (sachant d'office qu'à Strasbourg ils contestent: la majorité des profs sont chercheurs avant d'être enseignant et en plus ils exercent d'autres activités professionnelles, les cours en amphy ne les intéressent pas, ils préfèrent quitte à faire cours à enseigner en 3ème cycle).

c'est beau la vie de la fac, moi j'ai presque du bol à ce niveau là, en Belgique les profs sont certes des professionnels mais quand ils sont profs ils sont d'abord enseignant et ensuite chercheur...

Par **sabine**, le **26/09/2006** à **10:10**

:lol:

Mais là Akhela c'est seulement un problème de photocopie!! Image not found or type unknown L'emploi du temps est fait c'est bon!

Par contre je voulais vous demander si le droit fiscal et les ?? "institutions européennes" étaient

abordables car le mardi on enchaine 3 heures de chaque Image not found or type unknown

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Blacky**, le **26/09/2006** à **12:15**

[quote="sabine":1e9qc1xh] les "institutions européennes" étaient abordables car le mardi on :?

enchaine 3 heures de chaque Image not found or type unknown [/quote:1e9qc1xh]

;)

Pour cette matiere, ça depend beaucoup de ton prof Image not found or type unknown

Par ce que ce cours est assez chiant (ou interessant pour ceux qui s'interesse vraiment a l'Europe).

Je sais que j'ai eu cette matiere en premiere année de DEUG (transféré en L3 depuis) et ça concernait essentiellement l'organisation de l'Europe (institutions etc...)

Par **akhela**, le **26/09/2006** à **12:18**

ça dépend essentiellement du prof pour tes cours: chez moi IE ça allait parce que le prof avait écrit le bouquin et qu'il le lisait (professeur Sauron comme le méchant du Siegneur des :))

Anneaux Image not found or type unknown) mais fiscal c'est naturellement déjà un peu plus compliqué (enfin fisca :? :evil:

personnel ça va, mais la TVA .... Image not found or type unknown surtout la TVA immobilière Image not found or type unknown).

pour les emplois du temps chez nous ils ne font que les afficher et ça ne nous est même pas :roll:

venu à l'esprit que ce serait cool de les photocopier Image not found or type unknown note pour plus tard, le dire aux :wink:

autres ... Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **26/09/2006** à **18:09**

:wink:

Tes messages sont très précieux Akhela Image not found or type unknown C'est bien de voir " l'envers ", on ne se rend pas compte des difficultés d'organisation, même s'il y en a quelques unes qui sont dûes à un bon poil dans la main dans certains cas (vide dans les bureaux, employées prenant trois

pauses café dans la matinée...

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:P

Image not found or type unknown). C'est curieux que les emplois du temps soient photocopiés, chez nous aussi c'est affiché... et avec toutes les modifications régulières...

IE je l'ai vécu comme du gavage, même si le prof était génial et racontait très bien (et je :oops:

n'aime pas particulièrement le droit européen voire international Image not found or type unknown)

Fiscal c'est complexe - mais tout dépend du cours. Pour harmoniser les maquettes d'enseignement des universités, on enseigne le fiscal en deuxième année avec les principes généraux, la fiscalité des ménages et la fiscalité des entreprises, ainsi que les impôts locaux (le plan suit en général cette forme). Donc c'est plus " light " et résumé.

Dans d'autres comme Nancy il s'agit de deux enseignements, fiscalité des personnes privées, puis fiscalité des entreprises, sur trois semestres, donc on recopie presque le Code général des impôts.

Regarde si l'intitulé de ton cours est " fiscalité des personnes privées " ou " fiscalité " tout court (auquel cas ce sera plus digeste).

Mais le fiscal peut être jouissif, et tous les droits ont des conséquences ou implications fiscales... donc même si c'est pénible, c'est une matière importante.

:lol:

[size=75:gnbh7433]Ca me fait peur la fiscalité des entreprises, ouin... Image not found or type unknown [/size:gnbh7433]

:wink:

Donc, Sabine : prends des trucs à grignoter entre les cours pour tenir Image not found or type unknown

Par **sabine**, le **26/09/2006** à **21:07**

:lol:

Merci pour ces explications! Le cours est intitulé "droit fiscal"! Sans plus de précisions! Image not found or type u

:lol:

En tout cas je n'oublierais pas mon sandwich! Image not found or type unknown

Par **akhela**, le **26/09/2006** à **22:44**

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Ben en fait sur Strasbourg j'ai mis plusieurs années à comprendre certains trucs:
-ainsi à la scol, il y a plein de IATOS, mais la plus connue est une femme célibataire d'une quarantaine d'année qui passe pour acariatre ... mais après examen approfondi de la situation on a constaté qu'en fait elle était très éfficace et dévoué, mais que comme les autres n'en foutaient pas une elle faisait leur boulot (sans en avoir le temps d'où sa méchanceté apparente) !!!
- puis effectivement le problème des emplois du temps.
- également le problème des amphy surbouré à côté des amphy vide: ça emmerde le prof de bouger vers l'administration, le prof manque d'autorité et demande à ses 1er année s'ils veulent aller dans l'amphy plus petits => ceux ci refusent et donc on reste à 50 dans un amphy de 500 places et 300 dans un de 200 (véridique).

Par **fan**, le **26/02/2007** à **00:43**

Si certains d'entre vous n'aiment pas les Finances Publiques c'est-à-dire droit budgétaire et droit fiscal, j'adore ça. J'ai le 1er au 1er semestre et le 2nd au 2nd semestre. Nous faisons nous aussi 3 heures avec une pause après 1h1/2 de cours. Le prof est cool et nous fait participer. Je suis en L2.
J'ai eu relations internationales en première année, maintenant ce cours porte un autre nom.

Par **Blacky**, le **10/03/2007** à **21:54**

:lol:

Il faut de tout pour faire un monde ! Image not found or type unknown

;)

J'ai toujours détesté cette matière soporifique (a mon sens) à souhait ! Image not found or type unknown

Par **fan**, le **10/03/2007** à **21:59**

Tout dépent du professeur. Le notre est une personne trés compréhensive et il est

:)

passionnant et fait participer les étudiants. Image not found or type unknown

Par **Talion**, le **22/03/2007** à **22:56**

Pour ma part j'ai eu la chance d'avoir un professeur qui avait écrit son manuel. Vous devinez donc que son cours, il se contentait de le lire. Dès lors, j'ai acquis son ouvrage à partir duquel j'ai révisé pour l'examen.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **fan**, le **25/03/2007** à **04:03**

:lol:

Nous allons avoir un QCM en droit fiscal, 20 questions. Image not found or type unknown

Par **zazou**, le **25/03/2007** à **16:45**

:wink:

bon courage pour ton QCM alors Image not found or type unknown

Par **fan**, le **25/03/2007** à **17:27**

:lol:

Ce QCM va porter du début à la fin du cours. J'espère réussir, c'est point fort. Image not found or type unknown

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés